

**AMAP en Dracénie/GFA Les Terres Longues**

J-F. Cusset et N. Wasserman

Tel 04 94 70 51 27 - 06 08 95 72 30

e-mail les-terres-longues@wanadoo.fr

Légumes issus de l'agriculture biologique

Mention NATURE &amp; PROGRES

Contrôle ECOCERT SAS 32600 L'Isle-Jourdain

**CONTRAT D'ENGAGEMENT  
SOLIDAIRE***saisonnier*

début avril à fin septembre 2017

16ème année

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires en vue :

- d'une part de soutenir l'exploitation agricole "Les Terres Longues" à Moissac-Bellevue
- d'autre part de fournir aux adhérents de l'AMAP en Dracénie qui le souhaitent des paniers de légumes de saison produits sur ses terres.

Tout cela dans le respect du texte et de l'esprit de la Charte de l'AMAP en Dracénie.

**Le GFA Les Terres Longues s'engage** à livrer **aux ADHERENTS de l'AMAP** un panier de légumes de saison par semaine.

La distribution sera organisée le jeudi de 18h à 19h15 à l'Usine de la Redonne au Flayosquet. Ce contrat débute avec la distribution du 06/04/2017 et se termine avec celle du 28/09/2017, soit 26 distributions prévues.

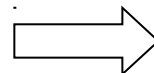
Le montant de ce contrat saisonnier est fixé à 510€ (sachant que les paniers sont "petits" les mois d'avril et mai, puis s'étoffent progressivement courant juin, pour devenir "gros" les mois de juillet, août et septembre), le poids moyen du panier étant variable d'un mois à l'autre selon la production du moment.

**Le consomm'acteur** Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**s'engage** pour cette période de 6 mois à venir chercher son panier de légumes chaque semaine et à régler à l'avance cette partie de la récolte selon le prix et les modalités convenues.

Il s'engage également à **tenir au moins une permanence** durant la saison.

**AMAP d'Aups-Moissac/ GFA Les Terres Longues    CONTRAT D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE**

J-F. Cusset et N. Wasserman

Printemps et été 2017

**Le GFA Les Terres Longues s'engage**, en accord avec **l'AMAP en Dracénie** et conformément à sa Charte, à livrer **aux adhérents** de l'AMAP un « panier » de légumes de saison par semaine, à partir du jeudi 06/04/2017 et jusqu'au jeudi 28/09/2017, soit 26 distributions prévues.

La distribution sera organisée le jeudi de 18h à 19h15 à l'Usine de la Redonne au Flayosquet.

Pour cette saison, le prix global du panier est fixé à 510€ pour les 6 mois.

**Le consomm'acteur** Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

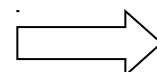
**s'engage** pour cette période de 6 mois à venir chercher son panier de légumes chaque semaine et à régler à l'avance cette partie de la récolte selon le prix et les modalités convenues.

Il s'engage également à **tenir au moins une permanence** durant la saison.

Partagez-vous votre panier avec une autre personne ? oui - non

Si oui, veuillez indiquer son nom : \_\_\_\_\_

( Partie à conserver par les producteurs )



Règlement en :

une fois 510€ (date d'encaissement variable selon les besoins de trésorerie)

trois fois 170€ (premier chèque encaissé début avril, puis début mai et début juin ou bien plus tard)

six fois 85€ (premier chèque encaissé début avril, puis un chèque au début de chaque mois)

Les chèques sont à libeller **à l'ordre du GFA Les Terres Longues**.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Et une fois encore, un grand MERCI pour votre soutien !

Signature du producteur

Signature du consommateur

Règlement en :

une fois 510€ (date d'encaissement variable selon les besoins de trésorerie)

trois fois 170€ (premier chèque encaissé début avril, puis début mai et début juin ou bien plus tard)

six fois 85€ (premier chèque encaissé début avril, puis un chèque au début de chaque mois)

Les chèques sont à libeller **à l'ordre du GFA Les Terres Longues**.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Et une fois encore, un grand MERCI pour votre soutien !

Signature du producteur

Signature du consommateur